



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.4/51/6
3 octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
COMMISSION DES QUESTIONS POLITIQUES
SPÉCIALES ET DE LA DÉCOLONISATION
(QUATRIÈME COMMISSION)

Lettre datée du 6 septembre 1996, adressée au Président de
la Commission des questions politiques spéciales et de la
décolonisation (Quatrième Commission) par le Président du
Comité des conférences

Si l'on en juge d'après les nombreux exemples portés à l'attention du Comité des conférences, il semblerait que bon nombre d'organes intergouvernementaux s'imaginent que les ressources des services de conférence sont abondantes, voire illimitées, pour dresser un parallèle avec les ressources naturelles. De fait, la demande de services continue à croître, quand bien même l'Organisation s'efforce de réduire ses dépenses pour faire face aux difficultés financières de plus en plus graves qui l'assaillent.

Ce sont les services de conférence qui permettent aux organes délibérants de l'Organisation de fonctionner sans heurts. Toutefois, ces services ne sont pas gratuits. Au Siège, le coût théorique d'une page de documentation dans les six langues officielles est de 916 dollars, dont 602 dollars pour la traduction; et celui d'une séance de 4 553 dollars, dont 4 194 dollars pour les services d'interprétation. Il y a plusieurs années, le Comité des conférences a fixé à 80 % le taux d'utilisation des ressources allouées pour assurer les services de conférence vers lequel il fallait tendre. En 1995, le taux global d'utilisation de ces services au Siège, à Genève et à Vienne était tombé à 76 %, en raison des séances et sessions ayant débuté plus tard ou s'étant terminées plus tôt que prévu et des multiples annulations de séances. Autre chiffre révélateur : si chaque séance tenue à New York pendant une année civile commençait avec 10 minutes de retard, il en résulterait une perte d'environ 875 000 dollars correspondant aux services de conférence inutilisés.

Heureusement, il existe des solutions simples pour économiser ces ressources. Pour commencer, les organes pourraient réexaminer leurs besoins en vue de rationaliser leurs demandes de services. Pour ce qui est d'économiser le temps, on a constaté que la présence, dès l'heure prévue, du Président dans la salle de conférence incitait les délégations à se montrer ponctuelles; pour utiliser pleinement le temps imparti aux séances, il faudrait que celles-ci n'aient lieu que si un nombre suffisant d'orateurs sont inscrits sur la liste

et si l'ordre du jour prévoit l'examen de plusieurs questions; on pourrait abréger les sessions en imposant une limite au temps de parole des intervenants. Au stade de la planification, on pourrait s'arranger pour faire coïncider de brèves sessions de tel ou tel organe avec les réunions de groupes régionaux ou d'autres organes en prévoyant que les séances auraient lieu "en fonction des disponibilités"; et, à condition que le Bureau des services de conférence soit avisé un jour à l'avance de l'annulation d'une séance, il serait possible de "recycler" les ressources ainsi libérées en en faisant profiter d'autres groupes.

La salle de conférence n'est toutefois pas le seul front sur lequel la campagne visant à améliorer l'utilisation des ressources doit être menée. Il faut également s'attaquer aux montagnes de documentation afin de les réduire. Là aussi, plusieurs mesures pratiques pourraient être prises : les organes pourraient examiner leur documentation périodique et éliminer ce qui ne leur semble pas indispensable; certains rapports pourraient n'être examinés que tous les deux ou trois ans; des points de l'ordre du jour pourraient être regroupés, ce qui réduirait d'autant les rapports s'y rapportant; les organes pourraient demander que certains rapports leur soient faits oralement et non par écrit et surtout, ils pourraient s'abstenir de formuler des propositions tendant à faire établir de nouveaux rapports.

De toute évidence, c'est aux organes intergouvernementaux qu'il appartient de faire en sorte que les ressources des services de conférence soient utilisées de façon rationnelle. Pour économiser ces ressources limitées, il faudra avant tout qu'ils aient la volonté de redoubler d'efforts pour renverser une situation difficile. Je suis convaincu que nous pouvons compter sur votre coopération pour cette cause commune.

Le Président du Comité des conférences

(Signé) El Hassane ZAHID
